Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES

Édition Chronologique n° 9 du 31 janvier 2020

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 2

INSTRUCTION N° 1750/ARM/EMAT/SCPS/BORG/POD

relative à l'organisation du commandement dans l'armée de terre.

Du *12 août 2019*

ETAT-MAJOR DE L'ARMEE DE TERRE :

Bureau organisation

INSTRUCTION N° 1750/ARM/EMAT/SCPS/BORG/POD relative à l'organisation du commandement dans l'armée de terre.

Du 12 août 2019

NOR A R M T 1 9 5 5 8 8 7 J

Référence(s) :

Code de la défense

- Décret N° 2009-1178 du 05 octobre 2009 portant organisation de l'administration centrale du ministère de la défense.
- Décret N° 2015-81 du 29 janvier 2015 relatif à l'organisation territoriale de la défense.
- Arrêté du 12 novembre 2008 fixant l'organisation générale des forces de l'armée de terre.
- Arrêté du 27 avril 2014 portant organisation de l'état-major de l'armée de terre et des organismes directement subordonnés au chef d'état-major de l'armée de terre.
- Arrêté du 25 février 2015 pris pour l'application du décret n° 2015-211 du 25 février 2015 relatif à l'organisation du soutien de la défense et portant réforme du commandement organique territorial.
- Arrêté du 29 novembre 2010 portant organisation des bases de défense et fixant les attributions des commandants des bases de défense.
- Arrêté N° 507536/ARM/EMAT/PS/BAJ du 18 juillet 2019 fixant la liste des formations administratives de l'armée de terre.

Pièce(s) jointe(s) :

Deux annexes.

Texte(s) abrogé(s) :

- Instruction N° 1750/ARM/EMAT/PS/BORG/POD du 12 mars 2018 relative à l'organisation du commandement dans l'armée de terre.

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM 111.2.1.

Référence de publication :

SOMMAIRE

1. DÉFINITIONS PRÉLIMINAIRES.
   1.1. Le commandement opérationnel.
   1.2. Le commandement organique.
   1.3. L'autorité fonctionnelle.
2. ORGANISATION.
3. TEXTE ABROGÉ.
4. PUBLICATION.

Annexe I. SCHÉMA DE L'ORGANISATION SIMPLIFIEE DE L'ARMEE DE TERRE.

Annexe II. RÉPARTITION DES FORMATIONS PAR COMMANDEMENT ET DIRECTION.

1. DÉFINITIONS PRÉLIMINAIRES.

Les articles D.* 1221-1. et suivants du code de la défense définissent deux types de commandement dans les armées :

- le commandement opérationnel, responsable de l'emploi des forces ;
- le commandement organique, responsable de la préparation des forces.

1.1. **Le commandement opérationnel.**

Le commandement opérationnel s'exerce dans le cadre d'une opération militaire ; il relève du chef d'état-major des armées (CEMA).

Le commandant opérationnel est responsable de :

- l'établissement des plans d'emploi et des plans opérationnels ;
- l'exécution de ces plans et de la conduite des opérations ;
- l'attribution des missions aux échelons de commandement qui lui sont subordonnés ;
- la répartition entre ces échelons de commandement des forces et éléments de forces mis sous ses ordres.

L'état-major opérationnel - terre (EMOT) est placé sous l'autorité organique du commandant des forces terrestres et sous l'autorité fonctionnelle du sous-chef d'état-major opérations aéroterrestres (SCOAT) de l'état-major de l'armée de terre (EMAT). Il est l'interface opérationnelle de l'EMAT avec le centre de planification et de conduite des opérations (CPCO), la direction du renseignement militaire (DRM), le commandement des opérations spéciales (COS), les états-majors opérationnels des autres armées, les directions et services interarmées et les théâtres d'opérations.

L'EMOT a trois missions principales :

- planifier les différents engagements de l'armée de terre sur et hors du territoire national et anticiper les évolutions ;
- mettre sur pied, préacheminer et contribuer à la conduite du soutien ;
- assurer la veille opérationnelle et l'information du commandement.

L'EMOT est l'intégrateur des forces terrestres en cas d'engagement : il décline les ordres du CPCO et propose au SCOAT les arbitrages entre les différents commandements. Il met à disposition de l'interarmées des modules répondant au exigences du besoin opérationnel. Pour ce faire, il s'appuie sur les commandements de l'armée de terre pour la désignation des unités appelées à être engagées.

1.2. **Le commandement organique.**

Sous l'autorité du général chef d'état-major des armées, le chef d'état-major de l'armée de terre (CEMAT) exerce le commandement organique sur l'ensemble des formations de l'armée de terre. Le CEMAT le délègue lui-même à ses grands subordonnés selon un périmètre défini dans la présente instruction, tout en en conservant la responsabilité.

Le commandant organique est responsable de :

- l'organisation, l'instruction, l'entraînement et la sécurité des forces ;
- la définition et l'expression des besoins à satisfaire dans tous les domaines qui concourent à la mise et au maintien en condition des forces ;
- la gestion et l'administration du personnel, ainsi que l'application de la réglementation aux conditions de vie.

Les commandants de zone terre (COMZT) exercent les attributions déléguées d'une part par le ministre et d'autre part, par le CEMAT. Pour exercer ce commandement, ils disposent de divisions spécifiques terre au sein des états-majors de zone de défense.

1.3. **L'autorité fonctionnelle.**

L'autorité fonctionnelle est exercée par délégation du CEMAT sur une fonction transverse pour l'ensemble de l'armée de terre. À ce titre, elle propose la politique, les directives, les processus et les normes de sa fonction, sans pour autant disposer du commandement organique sur tous les acteurs qui y contribuent. Elle organise l'ensemble des ressources allouées au domaine, est garante de l'efficience de sa fonction et dispose de la capacité à la mesurer. Ses détenteurs sont les membres du comité stratégique de l'armée de terre [le major général de l'armée de terre (MGAT), le directeur des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT), le commandant des forces terrestres (COM FT) et le directeur central de la structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres (DC SIMMT), chargés de la cohérence transverse de l'armée de terre.

2. ORGANISATION.

L'armée de terre comprend :

- l'état-major de l'armée de terre (EMAT) ;
- la direction des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT) dont les écoles de formation initiale, les lycées militaires de la défense relevant de l'armée de terre, les organismes de recrutement et le centre expert des ressources humaines et de la solde ;
- le commandement terre pour le territoire national (COM TN) ;
- le commandement des forces spéciales terre (COM FST) ;
- le commandement de l'aviation légère de l'armée de terre (COM ALAT) ;
- le commandement des forces terrestres (COM FT) et les forces qui lui sont subordonnées ;
- la structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres (SIMMT) ;
- le commandement organique territorial s'appuyant sur les zones terre ;
- le commandement de la légion étrangère (COM LE) ;
- la section technique de l'armée de terre (STAT) ;
- le centre de doctrine et d'enseignement du commandement (CDEC).

Ces composantes sont placées sous l'autorité du général CEMAT conformément aux prescriptions du code de la défense. En outre, des entités sont directement subordonnées au général CEMAT :

- l'inspection de l'armée de terre (IAT) ;
- le cabinet du CEMAT, au sein duquel est intégré le service d'information et de relations publiques de l'armée de terre (SIRPAT).

3. TEXTE ABROGÉ.

L'instruction n° 1750/ARM/EMAT/PS/BORG/POD du 12 mars 2018 relative à l'organisation du commandement dans l'armée de terre est abrogée.

4. PUBLICATION.

La présente instruction sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :

Le général d'armée,
chef d'état-major de l'armée de terre,

Thierry BURKHARD.

ANNEXES

ANNEXE I.
SCHÉMA DE L'ORGANISATION SIMPLIFIEE DE L'ARMEE DE TERRE.

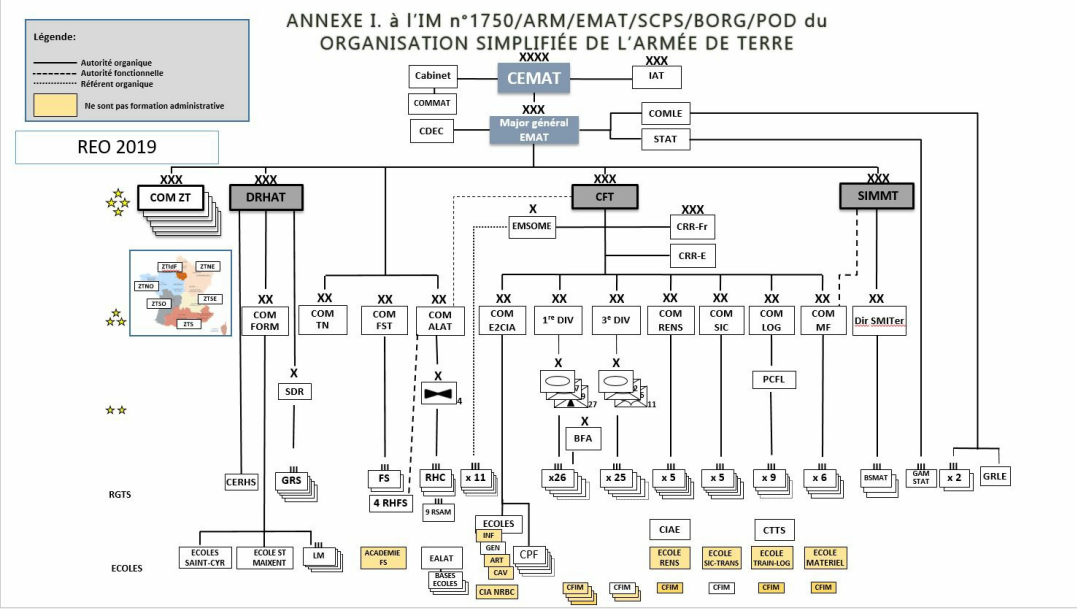

ANNEXE II.
RÉPARTITION DES FORMATIONS PAR COMMANDEMENT ET DIRECTION.

1. UNITES SUBORDONNEES AU CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ARMEE DE TERRE STATIONNE A PARIS.

APPELLATION.	CODE CREDO.	LOCALISATION.	SUBORDINATION TERRITORIALE.	
Cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre.	047Z	Paris	ZT IDF	ZD IDF
Commandement des musiques de l'armée de terre.	01AB	Versailles	ZT IDF	ZD IDF
Inspection de l'armée de terre.	03ZN	Paris	ZT IDF	ZD IDF
Etat-major de l'armée de terre [1].	187	Paris	ZT IDF	ZD IDF
Section technique de l'armée de terre.	018Q	Versailles	ZT IDF	ZD IDF
Groupement aéromobile de la section technique de l'armée de terre.	01GS	Chabeuil	ZT SE	ZD SUD-EST
Commandement de la légion étrangère.	01WJ	Aubagne	ZT S	ZD SUD
1er régiment étranger.	019T	Aubagne	ZT S	ZD SUD
4e régiment étranger.	019W	Castelnaudary	ZT S	ZD SUD
Groupement de recrutement de la légion étrangère.	05K0	Fontenay-sous-Bois	ZT IDF	ZD IDF
Commandement de l'aviation légère de l'armée de terre.	189	Vélizy-Villacoublay	ZT IDF	ZD IDF
Commandement terre pour le territoire national.	09XA	Paris	ZT IDF	ZD IDF
Commandement des forces spéciales terre.	09XH	Uzein	ZT SO	ZD SUD-OUE
Centre de doctrine et d'enseignement du commandement.	047N	Paris	ZT IDF	ZD IDF
Centre de conduite informatique de l'armée de terre.	08JT	Arcueil	ZT IDF	ZD IDF

Direction des ressources humaines de l'armée de terre.	018A	Tours	ZT NO	ZD OUEST
Commandement des forces terrestres.	00AT	Lille	ZT NE	ZD NORD
Structure intégrée de maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres.	603	Versailles	ZT IDF	ZD IDF

(1) Au REO 2019, un centre technique de lutte informatique défensive (CTLID) a été créé au sein du REO du COMSIC.

Ce CTLID, géographiquement déployé à Cesson, reste fonctionnellement rattaché à l'EMAT/BPSIC.

2. UNITES SUBORDONNEES A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMEE DE TERRE STATIONNEE A TOURS.

APPELLATION.	CODE CREDO.	LOCALISATION.	SUBORNONATION TERRITORIALE.	
Ecoles de Saint-Cyr Coetquidan.	01D5	Guer	ZT NO	ZD OUEST
Ecole nationale des sous-officiers d'active.	01CT	Saint-Maixent-l'Ecole	ZT SO	ZD SUD OUEST
Lycée militaire de Saint-Cyr.	01DU	Saint-Cyr-l'Ecole	ZT IDF	ZD IDF
Lycée militaire d'Aix-en-Provence.	01DX	Aix-en-Provence	ZT S	ZD SUD
Prytanée national militaire.	01DS	La Flèche	ZT NO	ZD OUEST
Lycée militaire d'Autun.	01DY	Autun	ZT NE	ZD EST
Centre expert des ressources humaines et de la solde.	06YS	Nancy	ZT NE	ZD EST
Groupement de recrutement et de sélection Ile-de-France et outre-mer - 8e bataillon de chasseurs à pied.	047Q	Paris	ZT IDF	ZD IDF
Groupement de recrutement et de sélection Nord-Est - 8e régiment d'artillerie.	047R	Vandoeuvre-les-Nancy	ZT NE	ZD EST
Groupement de recrutement et de sélection Nord-Ouest - 41e régiment d'infanterie.	047S	Saint-Jacques-de-la-Lande	ZT NO	ZD OUEST
Groupement de recrutement et de sélection Sud-Est - 99e régiment d'infanterie.	047T	Lyon	ZT SE	ZD SUD-EST
Groupement de recrutement et de sélection Sud-Ouest - 7e régiment d'infanterie de marine.	047U	Bordeaux	ZT SO	ZD SUD-OUEST

3. UNITES SUBORDONNEES AU COMMANDEMENT DES FORCES SPECIALES TERRE STATIONNE A UZEIN.

APPELLATION.	CODE CREDO.	LOCALISATION.	SUBORDINATION TERRITORIALE.	
1er régiment de parachutistes d'infanterie de marine.	00GB	Bayonne	ZT SO	ZD SUD-OUEST
13e régiment de dragons parachutistes.	01GY	Martignas-sur-Jalle	ZT SO	ZD SUD-OUEST
4e régiment d'hélicoptères des forces spéciales (1).	02SX	Uzein	ZT SO	ZD SUD-OUEST

(1) Le 4e régiment d'hélicoptères des forces spéciales est rattaché fonctionnellement au COM ALAT.
* Le commandement des forces spéciales terre dispose d'une académie FS intégrée à l'état-major.

4. UNITES SUBORDONNEES AU COMMANDEMENT DE L'AVIATION LEGERE DE L'ARMEE DE TERRE STATIONNE A VELIZY-VILLACOUBLAY.

APPELLATION.	CODE CREDO.	LOCALISATION.	SUBORDINATIO TERRITORIALE.	
Etat-major de la 4e brigade d'aérocombat.	09XG	Clermont-Ferrand	ZT SE	ZD SUD-
1er régiment d'hélicoptères de combat.	00F2	Phalsbourg	ZT NE	ZD EST
3e régiment d'hélicoptères de combat.	00F4	Etain	ZT NE	ZD EST
5e régiment d'hélicoptères de combat.	00F9	Uzein	ZT SO	ZD SUD-
Ecole de l'aviation légère de l'armée de terre.	0AI2	Le Cannet-des-Maures	ZT S	ZD SUD
Base école - 2e régiment d'hélicoptères de combat (1).	0AJ2	Le Cannet-des-Maures	ZT S	ZD SUD
Base école - 6e régiment d'hélicoptères de combat.	0AJ1	Dax	ZT SO	ZD SUD-
Centre de formation franco-allemand pour le personnel technico-logistique.	047Y	Fassberg (ALL)	ZT NE	Allemag
9e régiment de soutien aéromobile.	061V	Montauban	ZT S	ZD SUD
Détachement avions de l'armée de terre.	02R8	Saint-Jacques-de-la-Lande	ZT NO	ZD OUE

Le 4e régiment d'hélicoptères des forces spéciales est rattaché fonctionnellement au COM ALAT.
(1) La base école - 2e RHC intègre l'école franco-allemande du Tigre (EFA Tigre) et le centre de formation interarmées NH90 (CFIA NH90).

5. UNITES SUBORDONNEES AU COMMANDEMENT DES FORCES TERRESTRES STATIONNE A LILLE.

APPELLATION.	CODE CREDO.	LOCALISATION.	
Corps de réaction rapide -France.	04W9	Lille	ZT
Etat-major de la 1re division.	09XO	Besançon	ZT
1er régiment d'artillerie.	00HR	Bourogne	ZT
19e régiment du génie.	00C3	Besançon	ZT
132e régiment d'infanterie cynotechnique.	019L	Suippes	ZT
Etat-major de la 27e brigade d'infanterie de montagne.	046H	Varces-Allières-et-Risset	ZT
4e régiment de chasseurs.	00VF	Gap	ZT
7e bataillon de chasseurs alpins.	00CU	Varces-Allières-et-Risset	ZT
13e bataillon de chasseurs alpins.	00CW	Barby	ZT
27e bataillon de chasseurs alpins.	00CY	Cran Gévrier	ZT
93e régiment d'artillerie de montagne.	00D4	Varces-Allières-et-Risset	ZT
2e régiment étranger de génie.	03ZO	Saint-Christol	ZT
Ecole militaire de haute montagne.	01E2	Chamonix-Mont-Blanc	ZT
Etat-major de la 9e brigade d'infanterie de marine.	0467	Poitiers	ZT

Régiment d'infanterie - chars de marine.	00G5	Poitiers	ZT
1er régiment d'infanterie de marine.	00FS	Angoulème	ZT
2e régiment d'infanterie de marine.	00FU	Champagné	ZT
3e régiment d'infanterie de marine.	00FW	Vannes	ZT
126e régiment d'infanterie.	00ZV	Brive-la-Gaillarde	ZT
11e régiment d'artillerie de marine.	00G3	Saint-Aubin-du-Cormier	ZT
6e régiment du génie.	00FY	Angers	ZT
Etat-major de la 7e brigade blindée.	045V	Besançon	ZT
1er régiment de chasseurs.	00C9	Thierville-sur-Meuse	ZT
5e régiment de dragons.	09X8	Mailly-le-Camp	ZT
35e régiment d'infanterie.	00C7	Belfort	ZT
152e régiment d'infanterie.	00AZ	Colmar	ZT
1er régiment de tirailleurs.	00BW	Epinal	ZT
68e régiment d'artillerie d'Afrique.	00FQ	Béligneux	ZT
3e régiment du génie.	00CB	Charleville-Mézières	ZT
Etat-major de la brigade franco-allemande [1].	00IN	Müllheim	ZT
Bataillon de commandement et de soutien de la brigade franco-allemande.	00IM	Müllheim	ZT
3e régiment de hussards.	00II	Metz	ZT
1er régiment d'infanterie.	00F0	Sarrebourg	ZT
Etat-major de la 3e division.	09XN	Marseille	ZT
2e régiment de dragons.	01DL	Fontevraud-l'Abbaye	ZT
31e régiment de génie.	01AU	Castelsarrasin	ZT
54e régiment d'artillerie.	00HP	Hyères	ZT
Etat-major de la 11e brigade parachutiste.	046L	Balma	ZT
1er régiment de hussards parachutistes.	00G9	Tarbes	ZT
1er régiment de chasseurs parachutistes.	047K	Pamiers	ZT
3e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.	00GF	Carcassonne	ZT
8e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.	00GJ	Castres	ZT
2e régiment étranger de parachutistes.	00GD	Calvi	ZT
35e régiment d'artillerie parachutiste.	00GS	Tarbes	ZT
17e régiment de génie parachutiste.	00GQ	Montauban	ZT
1er régiment du train parachutiste.	00GU	Cugnaux	ZT
Centre de formation initiale des militaires du rang de la 11e brigade parachutiste - 6e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.	0A89	Caylus	ZT

Ecole des troupes aéroportées.	01D8	Pau	ZT
Etat-major de la 6e brigade légère blindée.	046J	Nîmes	ZT
1er régiment étranger de cavalerie.	00FD	Marseille	ZT
1er régiment de spahis.	00FF	Valence	ZT
2e régiment étranger d'infanterie.	00FH	Nîmes	ZT
13e demi-brigade de la légion étrangère.	09X6	La Cavalerie	ZT
21e régiment d'infanterie de marine.	00FO	Fréjus	ZT
3e régiment d'artillerie de marine.	01DK	Montferrat	ZT
1er régiment étranger de génie.	00FM	Laudun-l'Ardoise	ZT
Etat-major de la 2e brigade blindée.	046B	Illkirch-Graffenstaden	ZT
501e régiment de chars de combat.	00CO	Mourmelon-le-Grand	ZT
12e régiment de cuirassiers.	00BJ	Olivet	ZT
Régiment de marche du Tchad.	00BQ	Meyenheim	ZT
16e bataillon de chasseurs à pied.	00CI	Bitche	ZT
92e régiment d'infanterie.	00D2	Clermont-Ferrand	ZT
40e régiment d'artillerie.	00BO	Suippes	ZT
13e régiment du génie.	047V	Valdahon	ZT
Commandement de l'entraînement et des écoles du combat interarmes [2].	0ACY	Mourmelon-le-Grand	ZT
Centre d'entraînement et de contrôle des postes de commandement - 3e régiment d'artillerie.	0199	Mailly-le-Camp	ZT
Centre d'entraînement au combat - 1er bataillon de chasseurs à pied.	00TY	Mailly-le-Camp	ZT
Centre d'entraînement interarmes et du soutien logistique - 51e régiment d'infanterie.	00TW	Mourmelon-le-Grand	ZT
Centre d'entraînement aux actions en zone urbaine - 94e régiment d'infanterie.	04T0	Sissonne	ZT
Camp de La Courtine.	0A8A	La Courtine	ZT
Centre national d'entraînement commando - 1er régiment de Choc.	01E0	Mont-Louis	ZT
1er régiment de chasseurs d'Afrique.	01E6	Montferrat	ZT
17e groupe d'artillerie.	01EX	Biscarrosse	ZT
Ecoles militaires de Saumur [3] [4].	066F	Saumur	ZT
Ecole du génie.	01CB	Angers	ZT
Ecoles militaires de Draguignan.	066J	Draguignan	ZT
Commandement du renseignement [5].	09XK	Strasbourg	ZT
Centre du renseignement terre.	09XY	Strasbourg	ZT
Centre interarmées des actions sur l'environnement.	08DC	Lyon	ZT
2e régiment de hussards.	01AE	Haguenau	ZT
44e régiment de transmissions.	0194	Mutzig	ZT

54e régiment de transmissions.	0197	Haguenau	ZT
61e régiment d'artillerie.	040D	Chaumont	ZT
28e groupe géographique.	018S	Haguenau	ZT
785e compagnie de guerre électronique.	02TB	Saint-Jacques-de-la-Lande	ZT
Commandement des systèmes d'information et de communication des forces [6].	09XL	Cesson-Sévigné	ZT
28e régiment de transmissions.	00ES	Issoire	ZT
40e régiment de transmissions.	00E8	Thionville	ZT
41e régiment de transmissions.	06Z9	Douai	ZT
48e régiment de transmissions.	014C	Agen	ZT
53e régiment de transmissions.	0116	Lunéville	ZT
807e compagnie de transmissions.	09UJ	Saint-Jacques-de-la-Lande	ZT
Centre de formation initiale des militaires du rang des transmissions - 18e régiment de transmissions.	0885	Dieuze	ZT
Commandement de la logistique des forces [7].	09XI	Lille	ZT
Poste de commandement de force logistique.	09XZ	Montlhéry	ZT
121e régiment du train.	01BY	Montlhéry	ZT
503e régiment du train.	0407	Nîmes	ZT
511e régiment du train.	00H7	Auxonne	ZT
515e régiment du train.	01C2	Brie	ZT
516e régiment du train.	00B7	Ecrouves	ZT
Régiment médical.	046U	Béligneux	ZT
14e régiment d'infanterie et de soutien logistique parachutiste.	05ZR	Toulouse	ZT
519e groupe de transit maritime.	080U	Ollioules	ZT
Bataillon de réserve d'Ile-de-France - 24e régiment d'infanterie.	0887	Paris	ZT
Centre des transports et transits de surface.	063N	Ollainville	ZT
Commandement de la maintenance des forces [8].	09XJ	Lille	ZT
2e régiment du matériel.	042J	Bruz	ZT
3e régiment du matériel.	042K	Muret	ZT
4e régiment du matériel.	042L	Nîmes	ZT
6e régiment du matériel.	042U	Besançon	ZT
7e régiment du matériel.	042N	Lyon	ZT
8e régiment du matériel.	042O	Mourmelon-le-Grand	ZT
Ecoles militaires de Bourges [9] [4].	01CF	Bourges	ZT
Etat-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger.	09XM	Paris	ZT
Détachement de soutien national France (Corps de réaction rapide européen).	04C8	Strasbourg	ZT

(1) Conformément à l'article 3 de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relatif à la brigade fra
la brigade franco-allemande est une grande formation bilatérale ayant vocation à être engagée pour des opérations, notamment dans le cadre de l'organisation du t
(OTAN)
et de l'Union européenne (UE). La décision de son engagement est prise en commun après autorisation des autorités compétentes des deux États. Elle apparaît dans ce
lisibilité
de la subordination des unités qui lui sont rattachées.
(2) Par fusion du CCPF-1re BM et du COM ECIA, le commandement de l'entraînement et des écoles du combat interarmes (COME2CIA) a été créé le 1er juillet 2018 - 00h00 (coo
subordonnés directement - outre les unités de l'ex CCPF-1re BM- : l'école du génie (EG) ; l'école de cavalerie (EC) et le centre interarmées de défense NRBC (CIA NRBC), [forma
militaires de Saumur (EMS)] ; l'école de l'infanterie (EI) et l'école d'artillerie (EA), [formations filles des écoles militaires de Draguignan (EMD)].
(3) À l'exception de l'école du renseignement de l'armée de terre (ERAT), formation fille des écoles militaires de Saumur (EMS), subordonnée au commandement du renseig
(4) Constituées en formations administratives, les écoles militaires de Saumur (comprenant l'école de cavalerie, l'école du renseignement de l'armée de terre, le centre
NRBC), les écoles
militaires de Draguignan
(comprenant l'école de l'infanterie et l'école d'artillerie) et les écoles militaires de Bourges (comprenant l'école du matériel et l'école du train et de la logistique opérationne
décrites dans leur intégralité.
(5) Le commandement du renseignement a l'autorité fonctionnelle sur l'ERAT.
(6) Au REO 2019, un centre technique de lutte informatique défensive (CTLID) a été créé au sein du REO du COMSIC. Ce CTLID, géographiquement déployé à Cesson, reste fo
à l'EMAT/BPSIC.
(7)Le commandement de la logistique des forces a l'autorité fonctionnelle sur l'ETLO (l'école du train et de la logistique opérationnelle) formation filles des écoles militaires
(8) Le commandement de la maintenance des forces est subordonné fonctionnellement à la SIMMT. Il exerce également une autorité fonctionnelle sur les SMR
régimentaire).
(9) À l'exception de l'ETLO (formation fille des EMB), subordonnée fonctionnellement au commandement de la logistique des forces.

6. UNITES SUBORDONNEES A LA STRUCTURE INTEGREE DE MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONNELLE DES MATERIELS TERRESTRES STATIONNEE A VERSAILLES.

APPELLATION.		CODE CREDO.	LOCALISATION.	SUBORDINATION TERRITORIALE.	
Direction du service de la maintenance industrielle terrestre.		0604	Versailles	ZT IDF	ZD IDF
	12e base de soutien du matériel.	042R	Neuvy-Pailloux	ZT NO	ZD OUEST
	13e base de soutien du matériel.	042S	Clermont-Ferrand	ZT SE	ZD SUD-EST
	14e base de soutien du matériel.	0AB7	Nouâtre	ZT NO	ZD OUEST

7. AUTRES SUBORDINATIONS.

APPELLATION.	CODE CREDO.	LOCALISATION.	SUBORDINATION.	SUBORDINATION TERRITORIALE.
2e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.	0169	Saint-Pierre	EMAT	Z. DOM Océan Indien
3e régiment étranger d'infanterie.	015O	Kourou	EMAT	Z. DOM Guyane
5e régiment interarmes d'outre-mer.	0125	Djibouti	EMAT	Zone Afrique
9e régiment d'infanterie de marine.	015Q	Cayenne	EMAT	Z. DOM Guyane
Régiment d'infanterie de marine du Pacifique de Nouvelle-Calédonie.	0176	Le Mont-Dore	EMAT	Z. COM Nouvelle-Calédonie
Régiment d'infanterie de marine du Pacifique de Polynésie.	08D6	Arue	EMAT	Z. COM Océanie - Polynésie française
5e régiment de cuirassiers - Emirats arabes unis.	09X7	Abu Dhabi	EMAT	Zone Proche et Moyen-Orient
6e bataillon d'infanterie de marine.	09T3	Libreville	EMAT	Zone Afrique
Détachement de la légion étrangère de Mayotte.	016E	Dzaoudzi	EMAT	Z. DOM Océan Indien
43e bataillon d'infanterie de marine.	09V1	Abidjan	EMAT	Zone Afrique
33e régiment d'infanterie de marine.	08D5	Fort-de-France	EMAT	Z.DOM Antilles
Centre d'instruction des réservistes parachutistes.	01A1	Romainville	EMAT ZT IDF	ZD IDF
Centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes.	01A2	Roscanvel	CIRP ZT NO	ZD OUEST

Centre parachutiste d'entraînement spécialisé.	01A5	Saran	CIRP ZT NO	ZD OUEST
Centre parachutiste d'instruction spécialisée.	01A6	Perpignan	CIRP ZT S	ZD SUD
Services du gouverneur militaire des Invalides.	09QO	Paris	Gouverneur militaire des Invalides ZT IDF	ZD IDF